



AVIS PUBLIC

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité, a été convoquée pour être tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de ville au 453, rue St-Denis, **jeudi le 9 juin 2022 à 18 h** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts;
2. Résolution invalidant la décision de la direction générale concernant la gestion de l'espace à la cantine;
3. Demandes concernant la gestion des installations de loisirs;
4. Levée de la séance.

Donné à Saint-Alexandre, le 7 juin 2022.

Marc-Antoine Lefebvre

Directeur général
et greffier-trésorier